BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

CORSE

VITICULTURE N°5 – 13 juin 2025

A RETENIR

Mildiou : Nouveaux symptômes en cours malgré une météo clémente
Oïdium : Foyers en recrudescence ! - Période à haut risque
Flavescence dorée : 2ème traitement obligatoire entre le 14 et le 28 juin
Tordeuses : pontes et éclosions de 2ème génération en cours

SOMMAIRE

Stades phénologiques
Flavescence dorée
Mildiou
Oïdium
Black rot
Tordeuses de la grappe
Pyrale des agrumes
Cicadelles vertes
Autres
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI
Rédacteur : Gilles Salva, Lilou Berloquin

Centre de Recherche Viticole de Corse
CENTRU DI RICERCA VITICULA DI CORSICA

Structures partenaires : CRA Corse, Cave d'Aleria, CANICO, CAP, Christophe George, Inter Bio Corse, Viti-oenoconseil

Directeur de publication : Jean Baptiste ARENA
Président de la Chambre d'Agriculture de région Corse
Route du stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
http://www.cra-corse.fr/

Crédit photo : CRVI de Corse, CDA 2B, Cave d'Aleria

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

• STADES PHENOLOGIQUES

Les cépages précoces (Niellucciu, Grenache, Biancu Gentile…) se situent en majorité aux stades « début-mi fermeture de grappe », avec quelques disparités selon les secteurs. A Figari, Sartène et Porto-vecchio, le Niellucciu est encore au stade « gros pois ». Le Sciaccarellu atteint dans la plupart des cas le stade « petit pois », tandis que le Vermentinu oscille entre la Nouaison - « Grain a taille de plomb » au Sud et dans le Cap Corse, et « petit pois », à Patrimonio, en Balagne et sur la façade orientale.
La pousse de la végétation et le développement des grappes sont actifs, et le retard de phénologie semble avoir été rattrapé en Balagne et dans le Sud.
On observe de rares cas de coulure sur Grenache au Sud, et de millerandage sur Muscat et Sciaccarellu en côte orientale.

Stade J (71) *Nouaison*

Stade J (73) Grain à taille de plomb

Stade K (75) *Petit pois*

Stade L (77) Début fermeture de grappe

• FLAVESCENCE DOREE

La réglementation a évolué (cf. arrêté du 27 avril 2021). A partir de 2022, elle s'est traduite par de nouvelles règles de surveillance et de lutte, impliquant la responsabilité des professionnels, et introduit la notion de « zone délimitée », qui regroupe une zone infestée et une zone tampon d'un rayon minimal de 500 mètres. Les autres zones sont considérées « exemptes ».

Arrêté préfectoral et zones délimitées (2025) : cliquer sur ce lien.

Dates de traitement : Le communiqué précisant le nombre et les dates de traitements obligatoires contre Scaphoïdeus titanus pour 2025 se trouve sur le site de la DRAAF.
En cas de suspicion, prévenir la DDETSPP (Haute-Corse : 0495585050 - Corse du sud : 0495503940) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux

- **MILDIOU**

Biologie : : *cf BSV antérieurs*

Observations : La maladie continue d'évoluer en tout secteur et sur tous les cépages, épargnant de moins en moins de parcelles. De nouvelles attaques fréquentes et intenses sur feuilles ont été observées surtout sur Grenache, et en moindre mesure sur Niellucciu, Vermentinu, Sciaccarellu, Carcaghjolu, Cinsaut, Minustellu et Muscat. Quelques contaminations plus discrètes sur grappes sont recensées sur Grenache, Vermentinu et Niellucciu à Patrimonio, autour d'Ajaccio, à Sartène/Figari et en côte orientale. Globalement, la maladie est encore active dans les secteurs où l'humidité persiste, pour le reste la pression diminue.

Evaluation du risque : La modélisation Potentiel Système n'annonce pas de nouvelles contaminations, et L'EPI est en baisse sur toute la Corse, hormis sur Figari/Sartène qui a connu un épisode pluvieux le 24 mai Cependant, même si un temps sec est annoncé pour les prochains jours, l'humidité est toujours présente au vignoble le matin, et les anciennes taches de mildiou sont encore sporulentes, ce qui favorise les repiquages.

Le risque est :

- Faible en cas d'absence de symptômes jusqu'à maintenant
- Fort dans les vignes déjà atteintes et présentant de l'humidité matinale, et tout particulièrement à Figari/Sartène

Carte du niveau de risque Mildiou sur la Corse

Mildiou : « Tache d'huile » face supérieure

Mildiou : Sporulation face inférieure

Mildiou sur grappe : « rot gris »

Gestion du risque :

Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable ICI (compilation IFV 2024 pour la vigne).

Méthodes prophylactiques

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage…) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement

Consultez la note nationale en cliquant ICI

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : https://www.r4p-inra.fr

- **OÏDIUM**

Biologie : : *cf BSV antérieurs*
Observations : Le nombre de foyers découverts sur grappes augmente depuis la semaine dernière, mais pour l'instant les niveaux d'attaques sont faibles à moyen. On en trouve :

- A Porto Vecchio sur Vermentinu
- A Patrimonio sur Niellucciu, Muscat et Vermentinu
- En Balagne surtout sur Biancu Gentile et Niellucciu, mais aussi Grenache et Sciaccarellu
- En Côte orientale sur Cinsaut, Niellucciu, Grenache, Vermentinu et Biancu Gentile

Evaluation du risque : Il est important de redoubler d'attention à cette époque !
La vigne se trouve, jusqu'à fin de fermeture de la grappe, dans une période de forte sensibilité au champignon. Mais si le champignon s'est manifesté avant ce stade, il peut quand-même continuer sa progression jusqu'à provoquer l'éclatement des baies, entraînant par la suite l'apparition de pourriture grise ou acide.
Le risque est en général très élevé, tout particulièrement sur cépages sensibles et précoces (Niellucciu, Biancu Gentile). Il moyen sur cépages peu sensibles, tardifs et exempts de symptômes.

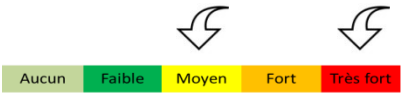

Oïdium sur baies :
Poussière grise d'aspect cendré

Gestion du risque :

Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable ICI (compilation IFV 2024 pour la vigne).

Méthodes prophylactiques

Bien soigner l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement
Consultez la note nationale en cliquant ICI
Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : https://www.r4p-inra.fr

- **BLACK ROT**

Biologie : *cf BSV antérieurs*
Observations : Peu d'évolution depuis deux semaines.
Evaluation du risque : faible en général

Black rot sur rameau

Black rot sur feuille

Gestion du risque : Il n'existe aucun produit de biocontrôle contre cette maladie.

Résistances : Une note nationale fait le point sur les résistances du champignon vis-vis de certains produits phytosanitaires, et décrit les recommandations à respecter afin d'adapter son calendrier de traitement.

Consultez la note nationale en cliquant ICI

Plus d'infos sur l'état des lieux des résistances : https://www.r4p-inra.fr

- **TORDEUSES DE LA GRAPPE**

Biologie : *cf BSV antérieurs*

Observations : On compte régulièrement des glomérules sur Vermentinu et Grenache en Balagne, à Patrimonio et sur la façade orientale. Ces glomérules témoignent du niveau d'attaque de la 1ère génération.

Concernant la 2ème génération, le vol a démarré mais les captures se font discrètes (en moyenne 2 à 3 tordeuses dans les pièges sur les deux dernières semaines, uniquement en côte orientale).

Evaluation du risque : D'après la modélisation :

- Sur des secteurs comme Ajaccio, Figari/Sartène, ainsi que certaines zones précoces de la côte orientale, les pontes atteignent leur pic et les premières éclosions sont apparues depuis une semaine environ.
- En Balagne, à Patrimonio et les zones plus tardives de la façade orientale, les pontes sont en augmentation et on assiste aux premières éclosions.

Le risque est faible en général, moyen à fort sur les vignobles avec présence de glomérules et habituellement concernés par les tordeuses.

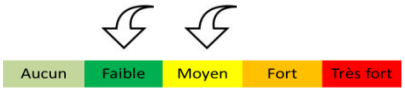

Gestion du risque : Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable ICI (compilation IFV 2024 pour la vigne).

La confusion sexuelle est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

Il est encore temps de mettre en place cette méthode dans le vignoble.

- **PYRALE DES AGRUMES**

Biologie : *Cryptoblabes gnidiella*, nommée pyrale du Daphné ou pyrale des agrumes, se nourrit du miellat secrété par les cochenilles et/ou de raisins ayant atteint la maturité. 4 à 5 générations se succèdent au cours de la saison. Les premières larves apparaissent fin mai/début juin. La larve mature peut se nourrir des baies vertes. Ce lépidoptère est fortement nuisible puisqu'il cause des pertes de récolte importantes et peut engendrer des attaques de pourriture grise.

On peut facilement observer les larves sur les cépages dont les grappes ont déjà atteint le stade fermeture (Niellucciu, Grenache, Muscat à petit grain…), particulièrement sur vigne à forte vigueur, avec des grappes enchevêtrées.
D'importants dégâts se sont produits en 2018, ainsi que les années suivantes selon les secteurs, au stade maturité des raisins. Certaines vendanges ont dû être précipitées lors de fortes attaques.

Observations : 8 papillons adultes observés cette semaine en Balagne et 6 à Patrimonio. 28 capturés durant les deux dernières semaines en côte orientale et 4 dans le secteur d'Ajaccio.
Larves et glomérules présents à Figari, Sartène et en Balagne sur Niellucciu et Grenache (2 pour 25 grappes).
Evaluation du risque : Faible en général actuellement, fort sur les parcelles à historique et où les larves sont déjà présentes. Une fois à l'intérieur des grappes il est souvent difficile de combattre ce ravageur. C'est à l'approche de la véraison et surtout de la maturité que les dégâts sont les plus visibles et importants.

Larve de Cryptoblabes sur baie Photo AG.Dubreuil-Lachaud (CRA Corse)

Gestion du risque : Poursuivre la surveillance des vols, limiter les populations de cochenilles. En hiver, il sera nécessaire de supprimer les grappes fortement endommagées (« momifiées ») pour réduire le stock d'individus.

- **CICADELLES VERTES (*Empoasca vitis et Jacobiasca lybica)***

Biologie : *cf BSV antérieurs*
Observations : À Ajaccio et sur la Côte orientale, le nombre d'adultes capturés est en augmentation. La semaine dernière, une moyenne de 90 adultes a été relevée sur plaques engluées, et les comptages montaient parfois jusqu'à plus de 400 individus par piège. Cette semaine les captures sont encore plus nombreuses (135 en moyenne) et on observe également plus de larves sur feuilles, même si elles restent peu nombreuses (5%).
Les populations sont moins présentes en Balagne, à Patrimonio et dans l'extrême Sud, où les pièges cumulent au maximum 45 adultes en quinze jours et peu de larves sur feuilles (4%).

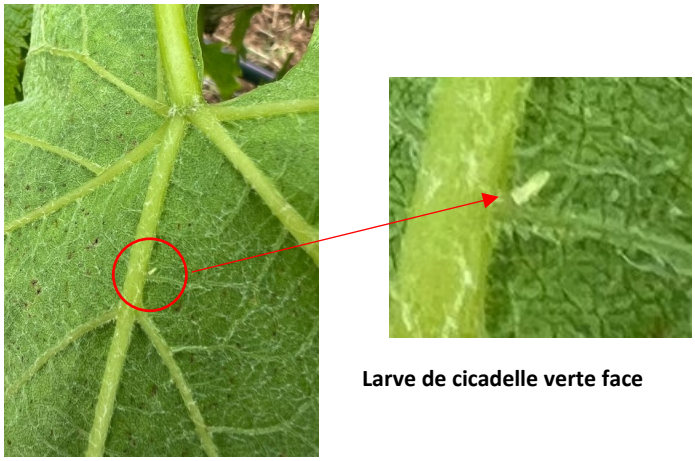

Larve de cicadelle verte face

Evaluation du risque : Au vu de ces différents relevés, le risque est faible aujourd'hui, mais à réévaluer dans les prochaines semaines.

B

Gestion du risque :

Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle dont la liste est consultable ICI (compilation IFV 2024 pour la vigne).

- **AUTRES :**
  - Eulia : Trois papillons découverts en Balagne, Côte orientale et Patrimonio
  - ESCA/BDA : Début d'apparition de formes apoplectiques en côte orientale et à Patrimonio
  - Cochenilles : Observation d'individus sur Vermentinu en Balagne, ainsi qu'à Sartène et Figari avec présence de miellat.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 14 juin	Dimanche 15 juin	Lundi 16 juin	Mardi 17 juin	Mercredi 18 juin	Jeudi 19 juin	Vendredi 20 juin
Haute Corse - p Corse du Sud							
	Quelques passages nuageux	Ensoleillé			Averses et risque orages sur le relief ainsi que sur la côte Ouest	Temps ensoleillé ; un risque d'averses orageuses subsiste sur le relief	

LIENS UTILES

Note nationale pollinisateurs - Rappel protection des pollinisateurs - Arrêté du 20 nov 2021

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; la plage horaire est accordée pour certains insecticides, disposant de la mention abeille. Les applications sont autorisées en fin de journée 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après le coucher du soleil. Ces règles sont également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides.

Note nationale Abeilles - Pollinisateurs

Résistance

R

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents.

Le **réseau R4P** réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires. https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

Notes nationales Biodiversité Consulter les notes sur le site EcophytoPic Les notes communes / nationales | Ecophytopic ou en cliquant sur les images ci-dessous :

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.